

OFFRE D'EMPLOI

Vous avez le souci du service à la clientèle et le désir de vous investir dans une communauté accueillante et chaleureuse,
Boischatel, municipalité en pleine évolution à quelques minutes de Québec,
vous offre l'opportunité de faire partie d'une équipe dynamique.

PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE

Offre # 2025-TP-004 | Poste temporaire à temps partiel

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du directeur des Travaux publics ou des contremaîtres, le préposé à l'écocentre effectue différentes tâches relatives au bon fonctionnement du site. Il s'assure du respect de la réglementation en vigueur et joue un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des citoyens lors de leur visite.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer l'ouverture et la fermeture du site selon l'horaire établi.
- Accueillir les citoyens à leur arrivée : vérification de leur adresse, la nature et le volume des matières apportées, et statuer sur leur acceptation ou leur refus conformément à la réglementation.
- Assurer le suivi informatique dans la base de données.
- Informer et diriger les citoyens sur le site.
- Assurer le suivi de la disposition et du classement des matières.
- Vérifier le niveau de remplissage des conteneurs.
- Assurer la propreté des lieux.
- Informer son supérieur en cas de problématique.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES)
- Être autonome, polyvalent et ponctuel
- Avoir une bonne capacité physique
- Faire preuve de loyauté et de confidentialité
- Avoir de l'entregent et un bon jugement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste temporaire

- Taux horaire: 18,96 \$ à 21,99 \$
- Temps partiel, 7 heures/semaine (Samedi: 8h00 à 12h et 13h à 16h)
- Être disponible pour travailler du 19 avril au 8 novembre 2025
- Accès aux installations et activités sportives au tarif résident

COMMENT SOUMETTRE MA CANDIDATURE POUR CE POSTE?

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **31 mars 2025, 16 h** à : rh@boischatel.net en mentionnant le numéro de l'offre **2025-TP-004.**